Image not found or type unknown

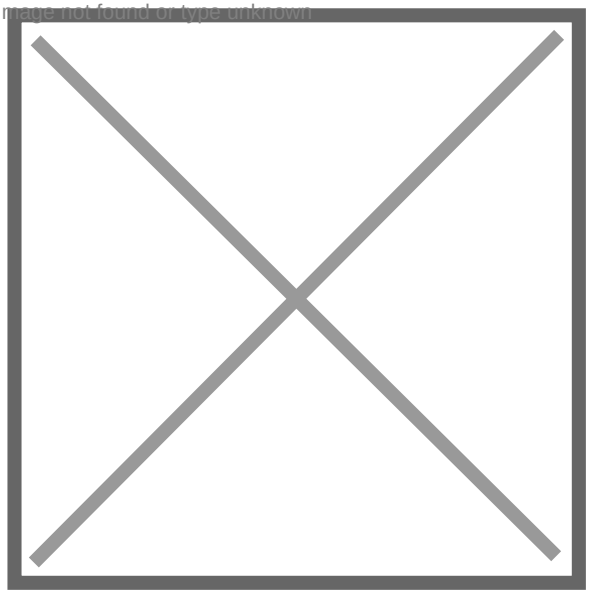

# Augmentation des charges suite à des dégradations

Par **Alencar**, le **16/04/2013** à **18:54**

Bonjour,

Je suis en collocation avec un ami, et nous venons de recevoir une lettre ce matin venant des propriétaires. Celle-ci nous explique, que la fermeture électronique du portail, qui ferme la cour donnant sur plusieurs appartement (dont le notre), a été vandalisé encore une fois. Le propriétaires veulent donc répartir le coût des réparations sur une augmentation des charges des différents appartements. La question est simple, en ont-ils le droit?

Je sais que ce genre de réparations coûtent de l'argent mais je trouve ça un peu injuste de nous faire payer quelque chose que l'on a pas fait =(.
**merci**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés